

AUTOMNE 2020

BULLETIN MUNICIPAL PEYRINS

PORTE DE LA DRÔME DES COLLINES

www.peyrins.fr



Infos Pratiques

Social

- **Médecins** : 04 75 02 88 99 :
Drs ALOY, FAURE et LORMANT
- **Pharmacie** : Josselin BOULLY 04 75 02 50 65
- **Vétérinaire** : Bruno FRANÇOIS
les Babos 04 75 05 97 74
- **Soins infirmiers** :
Mmes FIORI et BORDY
04 75 02 36 36
- **Ostéopathe D.O.** :
Camille ROMAIN - 06 77 84 35 68
- **Cabinet paramédical** :
Agnès GOGNIAT - naturopathe - 06 86 98 28 28
Sonia BARRUYER - infirmière - 06 83 53 29 64
Augustine BERTRAND - hypnotérapeute - 06 79 60 09 84
Valérie BROSSET - orthophoniste - 04 75 71 61 33
Laurie LIM - orthophoniste - 04 75 71 61 33
- **Sage-femme** : 04 75 05 98 64
Sylvie VANAQUER-GARAYT : Sur RDV
Angélique RIFFARD
- **ADMR** : 04 75 02 31 75
lundi jeudi 8h30-12h, 13h30-17h
mardi 13h30-17h
mercredi 8h30-12h - vendredi 13h30-17h
- **Assistantes sociales** :
Centre médico-social,
2 imp. des jardins
26260 ST Donat 04 75 45 10 20
- **Crèche halte-garderie intercommunale** :
rue des écoles 04 75 05 11 19

Bibliothèque

Lundi, vendredi 15h30-18h ·
Mercredi 9h-12 h /14h-16h

Bâtiments

- **Salle polyvalente** : 04 75 02 91 64
- **Maison Vallier** : 04 75 05 96 34
- **Stade de foot** : 04 75 05 23 06
- **Ecole élémentaire** : 04 75 05 03 54
- **Ecole maternelle** : 04 75 05 96 33

Correspondants de presse

- **Dauphiné** : Libéré 04 75 72 77 50
ldredromans@ledauphine.com
- **L'Impartial** : 04 75 72 72 20
redaction@l'impartial.fr
- **Drôme Info Hebdo** :
(Peuple Libre) : 06 72 96 79 96
c.lehembre@drome-hebdo.com

Marché

le mercredi matin. 7h-13h

Numéros d'urgences

- **Gendarmerie** : 17 ou 04 75 45 11 13
- **Policier Municipal** : 06 87 10 28 08
- **Pompiers** : 18 ou 04 75 02 25 67
- **Samu** : 15
- **Numéro d'urgence** : 112
- **Commissariat** : 04 75 70 22 22
- **Urgences Médicales** : 04 75 05 75 06
- **Violences Femmes Info** : 3919
- **Hôpital** : 04 75 05 75 05

Relais postal

Bar-tabac "Le Chalet" - Grande Rue
Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi : 6h30-19h
Mercredi : 6h30-13h - Samedi : 7h30-13h
Dimanche : 7h30-13h

Déchetteries

- **Mours** : ZA rue du Vercors : 04 75 72 99 28
Lundi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi :
8h45-12h/14h-17h30 fermée le mardi
- **Romans** : ZI, Av. de la déportation :
04 75 05 93 74
Du lundi au samedi 8h45-12h et 14h/17h

EDF

0969 321855

GDF

04 75 02 44 44

Syndicat Eaux de l'Herbasse (SIEH)

04 75 02 72 32 - Astreintes 06 72 91 58 86

Services déplacements transports mobilité

Drôme : 08 10 26 26 07

Edito

Le mot du MAire

Sous l'effet d'un virus encore inconnu il y a un an, notre proposition innovante de campagne, la participation citoyenne, a perdu des lettres pour se transformer en parti-tion des citoyens.

Chacun chez soi contraint et conscient qu'il faut limiter les contacts pour éviter de se contaminer ou de contaminer les autres. Nos poignées de mains, embrassades, rencontres familiales ou fêtes ne sont plus que des souvenirs.

Même si la situation est difficile, l'équipe municipale apprend et travaille en collaboration étroite avec tous les employés communaux. Et, malgré des rouages administratifs complexifiés par l'état d'urgence sanitaire, nous nous adaptons tous les jours aux nouveaux protocoles, aux retards engendrés par l'évolution de la pandémie.

Restons confiants et optimistes, il y a toujours un retour à la normale et gageons que de cette épreuve nous tirerons des enseignements bénéfiques.

En regard de la situation qui nous a privé de toute rencontre, il nous a semblé important de vous présenter notre organisation ainsi que les instances auxquelles nous participons.

Mais, notre effort immédiat porte sur la communication pour

partager, connaître vos besoins et vous apporter de l'aide si nécessaire. La mairie est toujours joignable par courrier postal, mail ou par le dépôt de message sur le site. Nous avons également investi dans une application sur smartphone, tablette et ordinateur pour vous alerter en direct.

Cet outil sera indispensable pour gérer les alertes lors de la mise en oeuvre du Plan Communal de Sauvegarde. Mais nous tenons également à ce qu'il soit utilisé pour vous informer des événements et manifestations organisés par la municipalité et par les différents acteurs du territoire : associations, commerces, entreprises.

Et nous avons placé aussi ce numéro - le seul de l'année 2020 - sous le thème de la participation axe que nous souhaitons mettre au coeur de nos actions. Pour commencer, nous vous proposons de tester vos connaissances de Peyrins à partir de photos... un bon début peut être pour vous donner l'envie de vous investir dans votre lieu de résidence et/ou de travail.



Nous tenons également à remercier Bernard Picot et son équipe ainsi que l'ensemble du personnel, pour le travail qu'ils ont mené ces derniers mois, dans des conditions difficiles, d'autant plus que l'équipe municipale a dû prolonger son mandat.

"L'espoir fait vivre mais comme sur une corde raide" (Paul Valéry). Nous sommes sur cette corde nous connaissons son point de départ, visons le point d'arrivée, gardons la tête haute, épaulons-nous pour la parcourir et nous retrouver sous des jours meilleurs.

Sommaire

- Le mot du Maire
- Focus : confinement /dé-confinement...
- Infos municipales P6 à 11
- Vie associative P12 à 13
- Patrimoine/ Histoire P14 à 15
- Informations divers p16 / Agenda p18

Responsable de la publication : Philippe BARNERON

Rédaction : Groupe de travail Bulletin

Photos : Jean-Michel Bouchon, Françoise Duver, Cédric Guérin

Conception/Impression : Activ'graphic, Romans sur Isère

Focus

CONFINEMENT / DÉ-CONFINEMENT

Lundi 16 mars, le confinement est décrété, entraînant la prolongation du mandat de l'équipe de Bernard Picot. Les services municipaux avaient organisé, quelques jours avant, l'activité à distance pour maintenir le lien avec les habitants, et assurer la continuité de service.

L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET MAINTIEN DES SERVICES.

Le 16 mars, tous les agents ont pu alterner le télétravail et le temps en présentiel nécessaire pour assurer la liaison entre eux et avec les élus.

Cette organisation a permis de répondre aux demandes des citoyens quel que soit le moyen utilisé : téléphone, messagerie, demande via le site.

L'école étant ouverte aux enfants des soignants, il a fallu organiser le temps périscolaire.

Chacun a pu assurer ses fonctions, le plus difficile ayant été de gérer les informations officielles, quasi quotidiennes et quelquefois contradictoires d'un jour sur l'autre.

Dans le même temps, la municipalité a commandé des masques qui n'ont pu être livrés que post confinement.

LES SERVICES TECHNIQUES

Les services techniques ont travaillé à tour de rôle, par équipe de 2, en adaptant leurs missions en fonction de l'urgence des besoins.

Ce sont les PAV (Point d'Apports Volontaires) qui ont été le plus difficiles à gérer. Les agents nettoyaient 2 à 3 fois par semaine et récoltaient au minimum 3m³ par passage !

Avant la reprise le 11 mai, les bâtiments ont dû être adaptés aux protocoles sanitaires.



Le regard de Bernard BOURREL,

Président de l'ADMR Peyrins

Quel impact ont eu le virus et le confinement sur l'activité d'aide à domicile ?

Le confinement a entraîné une forte réduction de l'activité, de l'ordre de 60 %.

Seules les interventions dites d'aide à la personne - lever, toilette, repas, coucher - ont été maintenues.

A l'inverse, les livraisons de repas ont augmenté d'environ 15%, du fait de l'arrêt d'activité de certains prestataires.

Quelles précautions particulières avez-vous prises ?

De longue date, nos salarié-es ont été formé-es et équipé-es pour intervenir à domicile dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité. Aux règles existantes nous avons ajouté les gestes barrières : masques et solution hydroalcoolique.

En outre, nous avons formé et équipé une équipe de volontaires dédiée aux interventions chez des personnes atteintes de la COVID 19, de retour à leur domicile après hospitalisation.

Comment les valeurs de proximité, de solidarité et de lien social, ont-elles été préservées ?

Le confinement a accentué l'isolement de certaines personnes. Nous avons apporté notre concours au dispositif mis en place par la mairie avec les élus et les partenaires locaux pour assurer un contact régulier avec les personnes âgées, isolées ou fragiles. Le plus souvent par téléphone et parfois par des visites organisées à la demande, en accord avec les familles.

Quels enseignements tirez-vous de ces mois difficiles ?

- J'ai vérifié la force de l'engagement de nos salarié-es pour assurer des interventions de qualité dans les meilleures conditions ainsi que leur mobilisation pour maintenir le lien avec le plus grand nombre de personnes.

- J'ai eu la confirmation de l'importance de nos actions pour le maintien à domicile.

Enfin, cette période difficile a permis de porter un regard différent sur les métiers de l'aide à domicile. Je souhaite que ce début de prise de conscience permette d'apporter aux intervenant-es toute la reconnaissance qu'ils méritent.

Propos recueillis par Guiseppe Garetti





LES SÉNIORS

La principale difficulté fut rencontrée dans le repérage des personnes en situations difficile. Il y a eu un vrai travail d'enquête pour connaître les noms des séniors à partir de diverses sources et des contacts personnels.

Dès que des noms ont été connus, des visites ont été organisées, des appels téléphoniques ont été donnés régulièrement en étroite coopération avec l'ADMR, avec les deux cabinets d'infirmières et des relais de bénévoles.

Après le dé-confinement, la nouvelle équipe municipale a pu prendre ses fonctions le 25 mai. Ce dé-confinement a été partiel : activités sportives très encadrées, salles municipales sont restées fermées ; les rassemblements très limités. Puis....

..... RE CONFINEMENT

Depuis le 30 octobre, nouvelle période de confinement et nouvelles contraintes. Pour la commune cette période est plus simple à gérer parce que les services publics fonctionnent dans leur totalité, mais compliquée tout de même parce que la Covid 19 a affecté quelques uns parmi nous (personnels et élus) et, surtout parce que directives gouvernementales et les protocoles sanitaires évoluent régulièrement obligeant à la diminution des heures d'ouverture de la mairie et à la fermeture du centre de loisirs.

Vivement un retour à la normale !

MOUVEMENT DE PERSONNEL

BONNE RETRAITE À

Claude JUNIQUE : Après un parcours dans le domaine du bâtiment et de la maintenance, il arrive à Peyrins en 2012. Depuis il était en charge des bâtiments communaux. Elus, agents et partenaires regretteront son dévouement, son sens du service public, son humeur constante et sa disponibilité.



Geneviève HAUSSER : Depuis 1991

Geneviève s'occupait des petits Peyrinois, au moment du repas et en périscolaire, elle a accueilli plusieurs générations d'enfants. Le 29 septembre 2020 elle a pris sa retraite.

Ses collègues regretteront son investissement et sa bonne humeur.



LES JEUNES

Pendant le confinement l'école a accueilli entre 2 et 6 enfants des personnels soignants.

Le 11 mai, à peu près la moitié des élèves sont revenus en présentiels. Pour les professeurs, cela a nécessité de faire des cours en distanciels, en plus de leurs heures de présence en classe.

En août, certains élèves de CM ont pu suivre un stage de remise à niveau pendant une semaine.

ILS ARRIVENT À LA MAIRIE

Valentine MOLLA Après avoir réalisé 2 longs stages à la mairie de Peyrins dans le cadre de la préparation de son BTS, Valentine a très rapidement acquis l'autonomie nécessaire pour occuper le poste d'agent d'accueil. Longue carrière à elle.

Florent TARRAVELLO est Directeur du Centre de loisirs depuis mars 2020. Issu d'une famille ancrée dans le social, il a appris très tôt l'importance du vivre ensemble. A Peyrins il veut faire du périscolaire un vrai temps de loisir. Quant aux activités pendant les périodes extrascolaires, elles doivent rendre les enfants acteurs de leurs vacances. Les choses sont d'ores et déjà engagées, bon vent à lui et à son équipe.

Gaël CENA remplace Claude JUNIQUE depuis le 1er juin aux services techniques.

Originaire de la Loire, mariée à une drômoise, ils décident de s'y installer. Son parcours est varié, il a longtemps conduit l'entreprise familiale de plâtrerie peinture.

À Peyrins, il est en charge, entre autres, de la maintenance des bâtiments communaux.

Organisation de la municipalité



BUREAU

COMPÉTENCES

AGENTS RÉFÉRENTS

Sous la responsabilité de
Lionel BOUDILLON
Secrétaire Général

Philippe BARNERON
Maire
Binôme
Julie LOPES

Ressources
humaines
Marchés publics
Sécurité
Etat civil

Lionel BOUDILLON
Raphaël REYNET
Emilie DESCHAMP

Julie LOPES
1ère adjointe
Binôme
Franck Vossier

Sports, loisirs et
Tourisme
Vie associative
Participation
Citoyenne

Kim GARCIA
Florent TARRAVELLO
■ Animateurs(trices)
Valentine MOLLA
Philippe TARDY

Franck VOSSIER
Adjoint
Binôme
Emmanuel MOULIN

Urbanisme
Environnement
Agriculture

Lionel BOUDILLON
Maryline ANDRÉ

Marielle CHAINTREUIL
Adjointe
Binôme
Bénédicte DURAND

Actions sociales et
familiales CCAS
(voir la page consacrée
à ce sujet)

Lionel BOUDILLON
Valentine MOLLA

Damien GRILLOT
Adjoint
Binôme
Philippe BARNERON

Finances
Vie économique

Lionel BOUDILLON
Maryline ANDRÉ

Bénédicte DURAND
Adjointe
Binôme
Marielle CHAINTREUIL

Éducation,
jeunesse
Culture
Communication

Kim GARCIA
Florent TARRAVELLO
■ Animateurs(trices)
Laurent DELERIVE
└ équipe cuisine ┘
L'équipe ATSEM
Mauricette COLOMB
└ professeurs ┘

Emmanuel MOULIN
Adjoint
Binôme
Damien GRILLOT

Bâtiments
Voirie
Espaces verts
Patrimoine

Lionel BOUDILLON
Philippe TARDY
L'équipe technique

DÉLÉGUÉ(E)S RESPONSABLES D'UNE THÉMATIQUE

Pilotent les commissions et les groupes de travail dédiés

Intercommunalité G10
(voir article intercommunalité)
Yvan LONGINOTTI

Correspondant Ambroisie
Thierry HERAUD

Vie associative
Aline AGUESSY
Emmanuella LIABEUF

Participation citoyenne / Projets participatifs
Cécile GRILLOT
Nicolas LOURDIN

Transition écologique
Lydie JUBAN

Communication / Système digital
Frédérique MONDON,
Patrice BRIENT

COMMISSIONS

Le Maire préside de droit toutes les commissions.
Les adjoint·es assurent la Vice-Présidence,
F Commission dévolue aux élus
O Commission ouverte aux citoyen(ne)s

F Personnel
Vice Présidente Julie LOPES
Giuseppe GARETTI, Damien GRILLOT, Frédérique MONDON, Didier RONZE

F Marchés publics
Damien GRILLOT, Yvan LONGINOTTI, Didier RONZE, Franck VOSSIER

F Cadre de vie
Marielle CHAINTREUIL, Emmanuel MOULIN, Didier RONZE

O Sports, loisirs, tourisme
Nicolas LOURDIN, Cécile MISEROLLE Pauline MONTERRAT, Didier RONZE, Franck VOSSIER

O Vie associative
Nicolas LOURDIN, Cécile MISEROLLE, Pauline MONTERRAT, Didier RONZE, Franck VOSSIER

O Participation citoyenne
Jean-Michel BOUCHON, Patrice BRIENT, Marielle CHAINTREUIL, Bénédicte DURAND, Thierry HERAUD, Frédérique MONDON, Cécile MISEROLLE

F Urbanisme
Jean-Michel BOUCHON, Léo CRESPO, Thierry HERAUD, Frédérique MONDON, Emmanuel MOULIN, Isabelle MOURVILLIER

O Environnement, Agriculture
Jean-Michel BOUCHON, Léo CRESPO, Thierry HERAUD, Frédérique MONDON, Emmanuel MOULIN, Isabelle MOURVILLIER

O Transition écologique
Jean-Michel BOUCHON, Léo CRESPO, Cécile GRILLOT, Emmanuella LIABEUF

Actions sociales et familiales
Aline AGUESSY, Bénédicte DURAND, Giuseppe GARETTI, Lydie JUBAN, Emmanuella LIABEUF, Nicolas LOURDIN, Isabelle MOURVILLIER
(pour la participation extérieure, Conseil d'administration du CCAS doit se prononcer)

F Finances, vie économique
Giuseppe GARETTI, Lydie JUBAN, Yvan LONGINOTTI, Julie LOPES, Frédérique MONDON, Didier RONZE

O Éducation, jeunesse, culture
Aline AGUESSY, Marielle CHAINTREUIL, Emmanuella LIABEUF, Cécile MISEROLLE, Frédérique MONDON, Didier RONZE

Communication
Giuseppe GARETTI, Cécile MISEROLLE

O Bâtiments, espaces verts, voirie, patrimoine
Jean-Michel BOUCHON, Marielle CHAINTREUIL, Léo CRESPO, Damien GRILLOT, Thierry HERAUD, Lydie JUBAN, Isabelle MOURVILLIER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Sa fonction est de régler – par délibérations – la vie communale.
Il se réunit une fois par mois,
– **Le mercredi à 19h30.**
L'ordre du jour est établi par le maire.
Chaque délibération proposée donne lieu à un vote. Un procès verbal est rédigé mais il n'est diffusé qu'après acceptation par le conseil municipal suivant.

Toutefois, en mairie et sur le site un compte rendu sommaire est proposé.

VOUS POUVEZ ASSISTER AUX CONSEILS MUNICIPAUX.

Limitation du nombre en fonction du protocole sanitaire en vigueur

LE BUREAU

Il se réunit une fois par semaine – **le vendredi après-midi** – le maire, l'ensemble des adjoint·es et le secrétaire général. Les délégué(es) sont invité(es) selon les thématiques. Il diffuse à l'ensemble des élus un suivi de décisions.

LES COMMISSIONS

Leur rôle est de préparer les délibérations du conseil municipal. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions. Mais n'ont pas de pouvoir propre.
Elles se réunissent régulièrement à l'initiative du maire ou des adjoint·es et en fonction des sujets. Elles peuvent faire appel, selon les besoins, à des personnes extérieures expertes dans un domaine.
De plus, certaines commissions sont ouvertes, en fonction des thématiques abordées, à la participation des habitants.

VOUS POUVEZ PARTICIPER AUX COMMISSIONS

Envoyez votre demande ; par courrier, mail  **mairie@peyrins.fr** ou sur le site – onglet "contact".
L'adjoint(e) concerné(e) vous contactera.

Liste des commissions dans lesquelles vous pouvez vous inscrire et les personnes à qui adresser votre demande de participation :

- Sports, loisirs et tourisme – Julie Lopes
- Vie associative – Aline Aguessy / Emmanuella Liabeuf
- Participation citoyenne – Cécile Grillot / Nicolas Lourdin
- Environnement, agriculture – Franck Vossier
- Transition écologique – Lydie Juban
- Éducation, jeunesse, culture – Bénédicte Durand

Les commissions pourront être divisées par thématique selon les besoins.

Les comités participatifs seront créés ultérieurement (voir p.11)

CCAS

LE CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Administré par un Conseil d'administration, le CCAS est un établissement administratif public. Il met en oeuvre "une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées".

Le CCAS est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d'administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans différents secteurs de l'action sociale, nommées par le maire.

Afin de garantir la confidentialité des informations couvertes par le secret professionnel, les réunions du Conseil d'Administration ne sont pas publiques.

Le CCAS fonctionne avec des commissions de travail. Elles étudient certains dossiers qui sont ensuite soumis aux décisions du Conseil d'administration.

Certaines commissions pourront être ouvertes aux administrés sur avis du conseil d'administration du CCAS.

OBLIGATION LÉGALE DES CCAS

- Rédaction du règlement intérieur.
- Réalisation de l'analyse des besoins sociaux. C'est un outil d'aide à la décision qui permet de répondre aux questions :
 - Sur les différents publics de la commune.
 - Sur l'identification des types de besoins sur la construction de partenariat (organismes et personnes)
 - Sur les actions à mener, au plus près des besoins locaux.

L'objectif étant de définir une action prioritaire pour chacune d'elles en définissant des objectifs, des échéances, des outils d'évaluation.

MISSIONS DU CCAS

Le CCAS peut réaliser des actions d'insertion pour les personnes souffrant de graves difficultés financières telles que l'accompagnement des sans domicile fixe, des actions de soutien pour les personnes âgées isolées ou les familles nombreuses aux revenus modestes, ainsi que des actions sociales à destination de la jeunesse.

Pour toute demande concernant le CCAS de la mairie de Peyrins, Valentine Molla vous accueille en mairie,



04 75 02 74 11



ou écrire à valentine.molla@peyrins.fr

COMPOSITION DU CCAS

Ont été élus par le conseil municipal :

- Marielle CHAINTREUIL
- Bénédicte DURAND
- Emmanuella LIABEUF
- Lydie JUBAN
- Isabelle MOURVILLIER
- Franck VOSSIER
- Emmanuel MOULIN

Par arrêté du 15/07/2020 le Maire, Président du CCAS, a nommé les 7 membres mentionnés ci-après :

- Monsieur Denis PAPOZ - ARCHER Insertion.
- Monsieur Gilbert PERRIER - Union Départementale des Associations Familiales (U.D.A.F.)
- Madame Arlette FERLAY - Association 'Les Sans Souci'.
- Madame Christiane GAGNE - CFDT - Association retraités et personnes âgées.
- Madame Françoise EYNARD
- ADMR, titulaire - Monsieur Bernard BOURREL, suppléant.
- Monsieur Bernard BOURREL - ADAPEI.
- Monsieur Jean-Luc COTE - Association Parenthèse - Graine de Cocagne (insertion).

Les conditions sanitaires et les règles de distanciation physique n'ont pas permis au CCAS de maintenir le repas organisé à l'occasion de Noël.

UN PANIER GARNI EST OFFERT aux personnes de 70 ans et plus.

Vous pouvez choisir de faire don de votre panier, le CA du CCAS choisira l'association bénéficiaire.

Les enfants du centre de loisirs préparent une surprise qui accompagnera le panier.

PARTICIPEZ À LA VEILLE SOCIALE

La CNIL autorise de faire une liste de personnes uniquement sur inscription volontaire de celles-ci.

Pour signaler une personne fragile et susceptible de rencontrer des difficultés lors de crise sanitaire, d'événement climatique ou souffrir de la canicule, du grand froid, il suffit de contacter le CCAS de la mairie.

MAIRIE DE PEYRINS Le Village place du champ, 26380 Peyrins



04 75 02 74 11 (voir aussi Panneau Pocket)

Intercommunalités

MISE EN PLACE DES INSTANCES AU SEIN DE VALENCE ROMANS AGGLO

Au dernières élections, vous avez élu des conseillers communautaires. Peyrins dispose d'un titulaire : le Maire Philippe Barneron et d'une suppléante : Lydie Juban

Le maire de Peyrins assiste à la Conférence des maires, - qui réunit les maires de 54 communes que compte l'agglomération. Cette instance valide les grandes orientations communautaires et les évolutions de l'EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale). Elle donne un avis sur les projets soumis par le Président au conseil communautaire.

Les commissions étudient les dossiers propres à leur champ de compétences. Elles montent des projets, élaborent des actions qui sont ensuite soumises au bureau. Elles peuvent être également sollicitées pour simple consultation ou pour avis.

Les élus de Peyrins participent aux commissions suivantes :

Philippe Barneron : Aménagement, logement, environnement, mobilité, agriculture
Suppléant : Jean-Michel Bouchon

Julie Lopes : Sport

Franck Vossier : Cycle de l'eau et transition énergétique.
Suppléante : Lydie Juban

Marielle Chaintreuil : Cohésion sociale, famille, enfance, jeunesse.

Damien Grillot : Administration générale, finances, relations humaines.

Bénédicte Durand : Culture et Patrimoine
Suppléant : Didier Ronze

Emmanuel Moulin : Attractivité économique et tourisme.
Suppléant : Didier Ronze

LE G10

En 2014 un groupe de 8 communes autour de Peyrins s'est constitué. Leur volonté était de travailler ensemble et de mutualiser des actions.

Des décisions prises : Achat groupé de défibrillateurs, de panneaux lumineux.

Achat collectif de 50 barrières, qui sont à la disposition de toutes les mairies participantes, selon leurs besoins. La facture a été répartie selon la taille de chaque commune.

D'autres mutualisations ont été proposées mais, à ce jour, elles n'ont pas encore abouti.

En 2020 le groupe compte 10 communes : le G10.

La municipalité de Peyrins a décidé de nommer un Conseiller délégué - Yvan Longinotti - pour suivre les projets du G10.

Les premières réunions ont eu lieu. En ce qui concerne l'urbanisme par exemple, l'objectif est de connaître le fonctionnement de chaque commune dans ce domaine et de mettre en avant des sujets et des projets structurants communs.

Les communes participantes

Chatillon Saint Jean
Génissieux
Geyssans
Montmiral
Mours Saint Eusèbe

Parnans
Peyrins
Saint Michel sur Savasse
Saint Paul les Romans
Triors

LE SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE L'HERBASSE (SIEH)

Le SIEH assure la distribution de l'eau dans 21 communes. La compétence "eau" fait partie des compétences optionnelles de l'agglomération, entraînant à terme la disparition des syndicats jusqu'alors en charge de cette compétence.

Il y a **6 sites de production**. La nappe phréatique est située à 150m de profondeur, elle offre, sans traitement, une eau de grande qualité, ce qui rend inutile, pour les foyers desservis, la consommation d'eau en bouteilles.

Depuis plusieurs années, le prix de l'eau revient à 0,99euros le m³, hors taxe et hors abonnement.

Des travaux sont régulièrement engagés pour le maintien de la qualité du réseau.

Suite aux chutes de neige de l'automne, le syndicat a décidé d'acquérir un groupe électrogène mobile. D'ores et déjà un camion a été acquis.

Actuellement, le département conduit une étude sur les forages effectués sur le territoire. L'objectif est d'assurer la protection de la nappe phréatique.

LE NOUVEAU BUREAU

Président :

Michel Clapet (Génissieux)

Vice-Présidents :

Gérard Lunel (St Paul lès Romans),
Francis Barry (St Christophe et le Laris),
Jean-Louis Bonnet (Arthemonay)

VOUS ÊTES RELIÉS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF



et vous recevez 2 factures d'eau :
Une facture du SIEH qui correspond à votre consommation d'eau.

Une de Veolia à qui l'agglomération Valence Romans a confié la gestion de l'assainissement.

Quelques habitants ne sont pas distribués en eau par le SIEH mais par Romans en regard de leur proximité !

Plan communal de sauvegarde

LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

est inscrit dans un dispositif juridique du Code Général des Collectivités Territoriales et relève de la responsabilité sécurité publique qui appartient au maire.

Le nouveau PCS de Peyrins doit être validé au cours de l'année 2021.

Le PCS est un outil opérationnel qui se décline en cinq phases :

- Evaluation et diagnostic des risques.
- Organisation pour une gestion globale de la crise.
- Formation du personnel et des acteurs locaux impliqués dans la crise.
- Information de la population.
- Exercices de simulation.

PRÉSENTATION DES RISQUES SUR LA COMMUNE DE PEYRINS

La commune de Peyrins s'étend sur un territoire assez vaste : 2 367 hectares (ha), est traversée par plusieurs cours d'eau et compte près de 800ha boisés dont des bois classés,

De plus, la commune est traversée au Nord-Ouest par deux canalisations de transport de matières dangereuses. Toutes ces caractéristiques font que l'Institut des Risques Majeurs (IRMA) a recensé sur la commune les risques majeurs suivants :

- Inondation
- Feu de forêt
- Risque technologique (lié aux deux canalisations de gaz)

AUTRES RISQUES

- Transport routier
- Phénomènes climatiques
- Glissement de terrain.
- Pandémie (ce dernier date du 23/03/2020)

Le PCS s'intègre dans l'organisation générale des secours. C'est un outil complémentaire du plan ORSEC.

Des cartes ont été remises à la commune par l'IRMA. Elles ont permis de définir les quartiers sensibles, nécessitant une attention particulière en cas d'événement.

GESTION D'UN ÉVÉNEMENT

Gérer les risques, c'est s'engager dans une démarche de participation et de responsabilisation de tous les niveaux : les élus, le personnel communal et au-delà les acteurs locaux et les citoyens, se donner les moyens de faire évoluer le dispositif dans le temps. La mise en place de cette organisation correspond au souhait de la municipalité de s'inscrire dans une démarche de participation citoyenne (voir page suivante).

Cette gestion implique de structurer les étapes avec les acteurs compétents et d'intégrer les acteurs du territoire. C'est ainsi qu'une réserve communale de sécurité civile va être créée, elle viendra en soutien des équipes municipales. **Des référents seront nommés par secteur** pour assurer le lien entre la population des quartiers et les postes de commandement. L'objectif du plan communal de sauvegarde est d'ancrer une culture de sécurité civile au niveau local. Vous êtes intéressé(es).

Une information sera transmise et vous pourrez vous proposer comme référent.

RÔLES DU RÉFÉRENT

- Contribue à la solidarité locale
- Prépare et informe la population
- Participe à l'assistance et au soutien des populations.
- Aide logistique au rétablissement des activités.
- Contribue aux actions de prévention des risques.
- Apporte une assistance matérielle aux personnes sinistrées.
- Soutien dans les démarches administratives.

Son action reste complémentaire des Services publics.



2013

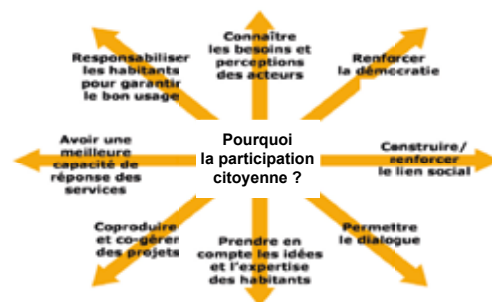


2020

Participation citoyenne

POURQUOI LA PARTICIPATION CITOYENNE ?

Pour associer et impliquer étroitement les populations aux différentes étapes des projets de la commune et de ses habitants. Dès l'installation de l'équipe municipale, une commission participation citoyenne a été ouverte aux habitants. Actuellement, le groupe comprend plusieurs élus et un peyrinois non élu qui apporte beaucoup au groupe.



DEUX COMMISSIONS SE SONT DÉJÀ DÉROULÉES.

elles ont travaillé sur plusieurs thèmes :

► **Premier thème** : construction d'une charte, le document de référence de toute instance participative. Cette charte donne un cadre aux futurs groupes de travail : employés municipaux, habitants, associations, élus ... Elle s'appuie sur les valeurs que porte la collectivité et donne les bases d'un travail constructif. Une des valeurs fortes est l'intelligence collective car "Seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin", comme le dit le vieil adage africain.

Vous serez prochainement destinataire d'un exemplaire de cette charte sous une forme synthétique.

► **Deuxième thème** : étude des différents outils de communication à utiliser.

► **Troisième thème** : Rédaction d'un questionnaire pour engager un dialogue, recenser vos idées,

La crise sanitaire se prolonge, elle ne nous permet pas actuellement de nous rencontrer et de faire vivre la participation citoyenne. Mais nous ne nous satisfaisons pas d'une telle constatation. C'est pourquoi nous vous proposerons prochainement des outils adaptés pour entretenir le dialogue et le lien.

DES CHOSES SE PASSENT !

Elles amorcent la procédure vers la réalisation de projets participatifs :

► La commune construit le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Les habitants, répartis par secteurs, seront associés à son développement avec la création d'un groupe de référents.

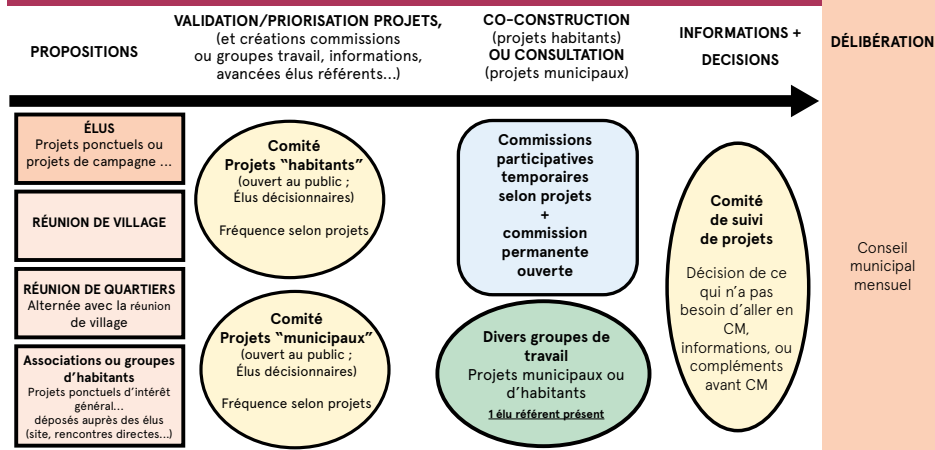
► Les élus réfléchissent sur deux projets participatifs possibles, qui **valoriseront le territoire et créeront du lien intergénérationnel** via l'art et le jeu (table d'orientation et jeux de piste permanent). Ces propositions feront l'objet d'une coconstruction, de concertations (habitants, associations locales, élus ...).

MISE EN ŒUVRE DE LA PARTICIPATION :

Nous organiserons des assemblées publiques, des réunions par secteurs et des groupes de travail pour co-construire les projets, ouvrir les débats, fournir un regard éclairé, tout en ayant en tête la maîtrise des finances publiques. Puis, ensemble, sélectionner et prioriser les projets avant de les proposer aux élus. Nous souhaitons avoir des propositions émanant de vous, habitants !

Toute initiative débouchant sur le lien entre les citoyens, la vie du village et restant dans l'intérêt collectif sera à étudier ensemble.

GOUVERNANCE OUVERT A LA PARTICIPATION (PEYRINS 2020)



**PROFITEZ DES
OPPORTUNITÉS**
rejoignez-nous !

Faites vivre la citoyenneté
activement ! Participez !

Renseignements sur le site
et à l'accueil de la mairie.
commission participation citoyenne

Vie Associative

COMITÉ LOISIRS ET SPORTS DE PEYRINS

Le CLS est une association loi 1901 créée en 1966. Elle est affiliée à la Fédération des Comités de France.

Jocelyne SAVOYE en est la présidente.

L'association compte une cinquantaine d'adhérents.



Les activités de l'association sont de deux types

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

➤ **En mai** : Vide-grenier aux étangs de Bellevue

➤ **En juillet** : Marché nocturne

➤ **En septembre** : randonnée pédestre

"La Joyeuse Savasse"

Chaque année, le village de départ change. Cette action est accompagnée par des bénévoles des villages voisins.

3 parcours possibles : Facile / Moyen / Sportif

En 2021, ce sera la 29^{ème} édition.

Bénévoles de Génissieux, Parnans, Peyrins, Saint Michel sur Savasse

➤ En décembre : Téléthon avec son marché de Noël



LOCATION DE MATÉRIEL

Aux associations peyrinoises
adhérentes

(cotisation annuelle 20€)

Aux particuliers

CLS

06 87 44 11 89
facebook.com/CLS.PEYRINS

Matériel à louer pour vos animations ou vos fêtes

- Tables à tréteaux
- Chaises
- Cafetières
- Plancha
- Grosses friteuses
- Couverts

+ du matériel spécifique est prêté aux associations
(se renseigner)

BEACH AMIGOS



L'association de sports et loisirs sur sable a été créée en juin 2014, Monsieur LOPEZ Grégory en est le Président depuis la création de "Beach Amigos" le bureau est constitué de 9 personnes.

Beach Amigos comprend 16 adhérents et une trentaine de sympathisants non-adhérents.

Cette Association multisports n'est pas affiliée à une fédération, seule une cotisation minime est sollicitée pour pallier aux frais de fonctionnement. Elle comprend plusieurs disciplines, telles que le Beach Volley, le Beach Tennis, le Footy- Volley (du Volley sans les bras), le Beach Crossminton (sport de raquette entre badminton et le tennis).

La pratique du Beach est accessible à tous, du débutant au confirmé. A partir de 14 ans, les mineurs sont acceptés et doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les sessions se déroulent sur le site de Bellevue, toute l'année, et ceci même pendant la période hivernale grâce à des vêtements thermiques spéciaux permettant de s'entraîner jusqu'à 8 degrés, sous réserve toutefois de conditions météorologiques favorables (hors pluie et fort vent).

N'hésitez pas à les rejoindre, ils vous accueilleront :

- de juin à août, pratiquement tous les soirs et les dimanches avec diverses thématiques.

- de mars à mai et de septembre à octobre :

1 dimanche sur 3 avec des matinées challenge (petit tournoi sur une demi-journée ouvert à tous) et des après-midi avec un stage découverte et des sessions libres.

- de septembre à février avec des sessions libres de Beach Crossminton proposées tous les dimanches après-midi



www.beachamigos.fr





PEYRINS VOLLEY BALL

Le Volley Ball de Peyrins dirigé par Mme GUEDIKIAN Elise, Présidente depuis 3 ans et joueuse adhérente depuis 1996.

Le Conseil d'Administration est composé de 9 personnes toutes bénévoles.

Pour la saison 2020-2021, l'association compte 50 adhérents. Elle est affiliée à la Fédération Française de Volley-Ball ainsi qu'à l'UFOLEP pour les équipes "loisirs".

Organisation

► L'association accueille les jeunes à **partir de 5 ans**, les équipes peuvent être **mixtes jusqu'à l'âge de 9 ans**, au-delà les équipes se répartissent en **section féminine ou masculine**. Une **section "loisirs"** participe à quelques rencontres.

► **Les équipes féminines (- de 13 ans, - de 15 ans)**, sont inscrites dans la compétition "Coupe de France", ce qui leur permet de rencontrer des équipes différentes de celles du Championnat Drôme-Ardèche.

Le comité Drôme Ardèche de Volley organise des **stages lors des vacances scolaires**, les jeunes peuvent y participer.

► La **formation est importante, 3 arbitres formés et diplômés**, 2 d'entre eux ont la possibilité d'arbitrer des matches de ligue A, le plus haut niveau du volley ball français.

Évolutions

L'association souhaite étoffer son conseil d'administration avec de nouveaux bénévoles, elle recherche de nouveaux sponsors.

Cette saison le Volley Ball a fait l'acquisition d'une tablette électronique lui permettant de compléter les feuilles de match. Cet équipement a été offert par IP PRO sponsor du club.

Animation

Le Volley Ball vous propose une matinée "Huitres - Beurre Truffé" le 31/01/2021 sur le parvis de la Mairie (sous réserve de protocole sanitaire).



PEYRINS VOLLEY BALL

📍 www.volley.peyrins.free.fr

✉ volley.peyrins@gmail.com

Beach Volley

Depuis 1998, le Volley Ball de Peyrins organise un tournoi de Beach volley.

Le site de Bellevue se prête bien à l'organisation d'une telle manifestation, avec beaucoup de dévouement de la part des bénévoles de l'association pour la mise en place des équipements nécessaires à ce weekend.

Les terrains avaient été aménagés par l'association afin de pouvoir organiser ce type de manifestation.

Accueil de 80 équipes de 4 joueurs, licenciés, non licenciés, équipes de corporations (équipes d'entreprises).

NOUVEAU PRATIQUE DU BEACH VOLLEY

► **La municipalité a fait l'acquisition de 2 filets et de 2 ballons** qui peuvent être prêtés à titre gracieux. Une caution de 65 € par filet et 25 € par ballon est demandée au moment du retrait.
Tous les Peyrinois et toutes les associations Peyrinoises pourront en bénéficier, à réserver en mairie.

► Objectif

Faire découvrir cette discipline et valoriser Bellevue qui est un site exceptionnel sur notre commune.

LA PESTE À PEYRINS

Béatrice BRUNEL

LES ÉPIDÉMIES

Nous vivons une époque où l'on doit faire face à une épidémie inconnue.

Imaginons nos ancêtres qui ne savaient rien de la peste qui déboulait sur le pays sans savoir d'où elle venait et comment la soigner !

En 1348, la peste survient après une horrible famine, les chroniques disent, d'après Ulysse Chevalier dans son ouvrage "recherche sur les peste de Romans du XIVe au XVIIe siècle" *chaque maison était un cimetière*.

1381, 1442, 1466, 1494, 1505, 1585, les épidémies se succèdent.

Sous Louis XIII, en mai 1628, malgré les précautions, la peste refait surface après de fortes chaleurs. Du port de Marseille à la Bourgogne, elle tue des centaines de milliers de gens de Toulouse à Dijon et n'épargne pas le reste de l'Europe.

LA PESTE À PEYRINS EN 1630

Dans les registres paroissiaux de 1628 à 1631, on enterre les morts là où ils décèdent.

Le 8 août 1631, le curé écrit qu'il a enterré Vincent Grand, boucher de Peyrins âgé d'environ 50 ans, dans le jardin d'Achille à cause du mal qu'il y a audit lieux.

Le 30 septembre une petite fille de 10 ans est enterrée dans la cour de messire Challeron notaire à cause du mal. (AuTruchet).

Le 25 novembre, Phelippe Raynaude, femme de Laurent Thivolle âgée d'environ 45 ans est enterrée en son courtil, (jardin clos), à cause du mal contagieux et le 15 décembre Jean Thivolle, le fils de Laurent et Phelippe, 18 ans, est enterré, mort du mal contagieux ; les 18 et le 21 décembre, ses deux soeurs, Marie et Ellayne sont enterrées auprès de leur mère au même endroit.

COMMENT SE PROTÉGER ?

On invoque les saints, dont saint Roch, mais l'apparition du masque semble le meilleur rempart avant l'apparition des vaccins.

Le masque évolue au fil des épidémies. Au XVII et XVIIIe siècle il a la forme d'un bec d'oiseau et il est garni de plantes aromatiques. Pendant la peste de Marseille de 1720, les hommes chargés de porter les cadavres jusqu'à des charniers couvraient leurs voies respiratoires d'un linge plié et régulièrement imprégné de vinaigre.

La peste de Chine, qui émerge en 1910 en Mandchourie, figure parmi les grandes épidémies qui font avancer l'histoire des masques.

Le port du masque est généralisé pendant l'épidémie de grippe espagnole en 1918. Il s'agit alors d'un carré de gaze souvent imprégné d'antiseptiques. *"On verra des masques partout et portés par tous : médecins, infirmières, malades, soldats, postiers, secrétaires, etc. Aux États-Unis, il fut même interdit de prendre les transports en commun si on n'en n'était pas équipé"*.

L'épidémie de SARS a épargné la France en 2000, mais en 2020, le monde entier se masque face à l'émergence du SARS-CoV-2, agent responsable du Covid-19.

A quoi ressembleront les masques de demain ? Changeront-ils de couleur lorsqu'ils recevront trop de particules ?



<https://arcturius.org/du-xviie-au-xxie-siecle-petite-histoire-des-masques-de-protection/>

SAINT ROCH



Il naît à Montpellier entre 1346 et 1350. Il étudie la médecine, orphelin à 17 ans, riche et instruit, il distribue sa fortune aux pauvres, revêt l'habit de pèlerin et part à Rome où il s'occupe et guérit les malades. Atteint par la peste, il se rend jusqu'à un bois pour y mourir. A cet endroit, une source jaillit et un chien lui apporte chaque jour un pain. Il guérit et retourne auprès des pestiférés. Pris pour un espion il est emprisonné cinq ans. Il serait mort le 16 août d'une année comprise entre 1376 et 1379. Ses reliques sont à Venise en l'église de la Scuola Grande di San Rocco, un tibia est au Sanctuaire Saint-Roch de Montpellier, qui possède également son bâton de pèlerin.

Une croix pour célébrer saint Roch

"Le 17 août 1845, de nombreux fidèles, toutes les confréries de la paroisse en costume et plusieurs ecclésiastiques se rendent en procession à Morteveille pour bénir la croix érigée par monsieur Barruyer, ancien maire, en l'honneur de saint Roch. C'est une très belle cérémonie, très solennelle". (cette archives n'est plus aux archives départementale mais diocésaine).

Pourquoi avoir planté cette croix à Morteveille ? Il ne semble pas y avoir eu d'épidémie à cette époque et le nombre de morts enregistré est stable de plusieurs années.

Une chapelle dédiée à Saint Roch sur la commune route de Margès.

En 1852, Etienne Thiot, habitant au domaine des Sibeuds, perd Jean Etienne son fils unique puis son épouse, Marie Rose Tortel en 1866. En 1870, Etienne Thiot des Sibeuds fait construire une chapelle sur son terrain, sûrement à l'emplacement de la croix. Cela irrite le curé de Saint-Ange qui écrit à l'évêque que des paroissiens y vont prier tous les soirs alors qu'il ne devait y avoir une célébration que le jour de saint Roch, il rajoute que ses paroissiens y vont pour rire comme ils le disent eux mêmes !

Par testament, "Etienne Thiot donne et lègue à Appolonie Barruyer, sa troisième épouse, la chapelle qu'il a fait construire au quartier de Morteveille dédiée à saint Roch, tous les objets qui se trouveront dans la chapelle au jour de son décès et veut se faire inhumer dans cette chapelle qu'il a fait construire"(2E20457 ADD)

Etienne Thiot décède le 15 décembre 1873, rien ne précise qu'il y est enterré.

Dans les années 1960/1970, les scouts retapent la chapelle, posent un nouveau vitrail. Un pèlerinage avait lieu tous les ans, le troisième dimanche d'août jusqu'aux années 1990. Actuellement, la chapelle est une propriété privée.

LES VACCINS

Les chercheurs du monde entier essayent de trouver un vaccin contre ce nouveau virus, mais en attendant respectons les gestes barrières et les quarantaines comme c'était le cas au cours de toutes ces épidémies.



Informations

Divers

ETAT CIVIL de novembre 2019 à octobre 2020

Naissances



BILLON ORDAS Satine
BOUCEKKINE Manël
DANDRE Léonie
PUCCIO Mathilde
ROUX Roméo
COSTET Mâëlia
PERROSSIER Apolline
CHABERT Louis
TO Calie
RUNZA CALATAYUD Isaak
LAVEDER Mayron
BONCHRISTIANI Anna
BONCHRISTANT Charlotte
DEDINGER Rachel
CHARIGNON-NYKIEL Valentine

Mariages



ESCLAFI Elizabeth et LE BORGNE Bernard
LANDRIAU Marianne et MONNIER Marc
AKBABA Ümmü et FALLER Julien
COLLONGE Christine et DELORME Stéphane
FERLIN Valérie et BETON Jean-Louis

Décès



VINCENT Stéphane
COLLONGE Yvette
BERTRAND Gisèle
BURAIS Bernadette,
PONTON Michel
DECOTTIGNIES Bernard
LAMBERT Jean-Pierre
TORRENTGENEROS Jordi
COLLONGE Odette
MOITEAU Denise
PIERA Eric
D'ANTONI Gaspard,
MENCHERINI Daniel
DESCOMBES Michel
PILAUD André
CLEMENT Jean,
TÉTON François
GUGLIÉTA Claude
MINODIER Gilberte

NÉCROLOGIE

Pierre Bonhomme nous a quittés au printemps. Les cérémonies au monument aux morts n'auront plus la même saveur. Présent tant qu'il l'a pu, il déclamait avec beaucoup de fougue les poèmes qu'il écrivait et illustrait lui même, pour le plus grand plaisir des peyrinois.

A sa famille, nous présentons nos condoléances.

B Brunel



EXPRESSION DE LISTES

Le contenu de ces textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Liste Peyrins, avec vous

Voici entre vos mains le premier bulletin municipal de la nouvelle mandature 2020-2026 et le seul de cette année 2020 très particulière.

23 nouveaux élus en place, grâce à vous. Ce n'est pas sans émotion que nous avons pris nos nouvelles fonctions et nous vous remercions de nous avoir fait confiance d'avoir entendu notre volonté exprimée de travailler avec vous.

Mais, qui dit nouveaux élus, dit découverte. Il est nécessaire de s'approprier les dossiers en cours, suivre les projets, prendre ses marques. Tout ceci est indispensable pour comprendre ce qui a été entrepris, le poursuivre en toute connaissance. Ce n'est qu'après avoir pris la mesure de ce qui est en cours que nous pourrions lancer de nouveaux projets.

Nous mettons en place et créons des outils pour parvenir à construire, avec vous, le Peyrins qui nous ressemble, qui nous rassemble. Que chacun.e puisse s'exprimer, sans jugement, pour l'intérêt général.

Durant l'année 2021, la participation citoyenne sera progressivement mise en place pour construire les projets de demain, les nôtres, les vôtres, pour discuter et débattre ensemble. Il y aura certainement des "couacs", des tâtonnements. Il y aura des avancées suivies parfois de marches en arrière. Mais il y aura une seule volonté, celle de bien faire et d'être au plus près de vous, de vos attentes et au plus près de notre territoire peyrinois.

Dans l'attente de pouvoir à nouveau vous rencontrer, prenez soin de vous et de vos proches

Vos élus, liste majoritaire

Liste Aimer Peyrins

Vos élus vigilants

A la suite du scrutin du 15 mars, la liste Aimer Peyrins a recueilli 43 % des suffrages et remercie les 369 électeurs qui lui ont fait confiance. Cinq conseillers siègent désormais au conseil municipal : Didier Ronze, Isabelle Mourvillier, Guiseppe Garetti, Cécile Miserolle, Jean-Michel Bouchon.

Depuis la mise en place de ce conseil municipal (25 mai 2020), nous y sommes bien entendu présents et actifs, ainsi que dans toutes les commissions qui se sont mises en place. Certaines de ces commissions sont ouvertes aux Peyrinois ; n'hésitez pas à vous inscrire.

Dans une attitude participative, constructive mais vigilante, nous avons voté 51 des 56 délibérations soumises au conseil. Elles concernaient notamment la rénovation de l'ancienne école Sainte Thérèse, la mise en sécurité de portions de voirie à la suite des intempéries, les modifications des services des personnels, etc.

Nous sommes également agissants dans les commissions qui commencent à travailler, en particulier en ce qui concerne la démocratie participative dont nous attendons avec impatience de voir émerger des projets concrets.

Nous avons exprimé notre désaccord sur la structure de gouvernance mise en place, qui inclut huit conseillers délégués, ce qui nuit à la clarté du pilotage des commissions et des projets à mener. Le nombre de conseillers indemnisés passe de ce fait à 15 (sur les 18 élus majoritaires) et le volume des indemnités atteint 96 % du maximum légal, contre 87 % précédemment; cette augmentation correspond à une dépense de plus de 150 000 € sur la durée de la mandature, soit l'équivalent d'un poste à temps plein !

Vous pouvez nous suivre sur Facebook "aimer peyrins" ; vous pouvez également nous contacter à l'adresse aimerpeyrins@gmail.com

Dans cette période difficile, prenez soin de vous !

Les élus "Aimer Peyrins"

Didier Ronze, Isabelle Mourvillier, Guiseppe Garetti, Cécile Miserolle, Jean- Michel Bouchon

Agenda

des événements

JANVIER / JUILLET 2021

Participez aux manifestations proposées
par les associations peyrinoises

JANVIER

Samedi 2 janvier	Loto du foot	USPeyrins
Dimanche 31 janvier	Matinée Huitres – beurre truffé	Peyrins Volley ball

FÉVRIER

Dimanche 14 février	Loto	Les Sans soucis
Dimanche 21 février	Repas ACCA	ACCA
Vendredi 26 février	Soirée Carnaval	SOL

MARS

Dimanche 21 mars	Peyrinissime	SOL
du Samedi 20 mars	SPAP : Ensemble cultivons	Générations Futures
au Mardi 30 mars	l'avenir : Créer sa forêt jardin	groupe local
Matinée gourmande		USPeyrins

AVRIL

Lundi 19 avril	Concours de coinche	Les Sans soucis
-----------------------	---------------------	-----------------

MAI

Samedi 8 mai	Marché aux fleurs (de 9 à 12h)	SOL
Samedi 8 / dimanche 9 mai	Peyrins'Amuse	Peyrins'Amuse
Samedi 22 mai	Vide Grenier	CLS

MAI / JUIN

Du samedi 28 au dimanche 14 juin	Festival	L'art et la matière en Drôme des Collines
- <i>Conférence psychogénéalogie / Muriel PACTA</i>		Bibliothèque
- <i>Soirée jeux de société intergénérationnelle</i>		

JUIN

Dimanche 6 juin	Brocante	Le nid des cigognes
Samedi 12 / Dimanche 13 juin	Représentation théâtrale	Les D Gens T
Samedi 19 / Dimanche 20 juin	Représentation théâtrale	Les D Gens T
Jeudi 24 juin	Audition accordéons et guitares	Ecole de musique

<i>Pendant le mois de juin / Démonstration fin de saison</i>		Judo club Peyrinois
--	--	---------------------

JUILLET

Vendredi 2 juillet		
Samedi 3 juillet	Beach Volley	Peyrins Volley
Dimanche 4 juillet		
Dimanche 7 juillet	Concours de pétanque	Les Sans
Samedi 17 juillet	Marché nocturne	CLS

Participez

IMPLIQUEZ-VOUS DANS LES PROJETS DE LA COMMUNE :

- **Inscrivez-vous dans les Commissions municipales** (listes des commissions ouvertes aux citoyens p.7)
- **Soyez attentifs à la création des Comités participatifs** et participez à la construction de projets pour la commune (voir p. 11)
- **Participez à la réalisation des prochains bulletins municipaux.** Vous serez associé·e au groupe de travail qui regroupe, outre les élus de la commission communication, les personnes porteuses d'un sujet à traiter.
- **Assistez aux conseils municipaux :** les dates et heures sont publiées sur le site de la commune et sur Panneau Pocket

QU'EST CE QUE PANNEAU POCKET ?

Une application à laquelle vient de souscrire votre commune disponible sur smartphone, tablette et ordinateur.

Vous serez informé·es des Alertes et arrêtés préfectoraux, alertes météo, coupures réseaux, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations ...

Téléchargez-la et restez informé·es des événements de la commune.

Et surtout, rejoignez- nous !



P
A
R
T
I
C
I
P
E
Z

CURIOSITÉS PEYRINOISES

À VOUS DE JOUER !

SAVEZ-VOUS OÙ SE SITUENT CES PHOTOS ET CELLES DE LA COUVERTURE ?

